

L'intégration dans L'Union Européenne, une Impulsion Déterminante pour la Roumanie dans le Processus de la Globalisation

Mariana Aida Câmpeanu

L'Université Danubius de Galati, La Faculté de Relations Internationales et Etudes Européennes, aidacimpeanu@univ-danubius.ro

Abstract: Without a doubt, Romania's adherence to the European Union in January 2007 created an opening to progress at all levels; the act of adherence is also an option for globalization as a European version, without being just an act of integration. Creating a Single Market, having a European currency, creating transnational corporations, establishing a Europeanized, legislative and institutional framework to support the European integration were more than likely to change Romania in just a few years. The integration of our country into European structures created, indisputably, a greater openness towards the process of globalization; the European construction to which we engaged is likely to influence in a significant way the process of globalization at European and global level.

Keywords: adherence, European integration, European Union, globalization.

1. Introduction

A présent, deux importants processus intégrationnistes se font remarquer, à savoir le processus de régionalisation et celui de globalisation de l'économie. Les deux processus ont comme facteurs déterminants l'approfondissement des interdépendances entre les Etats, sur le fond de la libéralisation du commerce et de la croissance du rôle des sociétés transnationaux dans la vie économique mondiale, la nécessité d'une stabilité au plan économique mais politique aussi, toute une série d'intérêts communs des pays du monde, une meilleure collaboration entre les Etats, etc.

Le processus de régionalisation, d'extension du nombre et de l'aire des groupes d'intégrations économique régionale, a connu un essor particulier après la Seconde Guerre Mondiale, à l'heure actuelle se sont matérialisées trois grandes zones d'intégration régionale à l'échelle économique, à savoir: la Zone Européenne, la Zone Américaine et la Zone Asiatique qui concentrent les pôles du pouvoir économique autour de l'Union Européenne, des Etats-Unis et du Japon, formant la soi-disant triade. Par leur constitution, les pays du monde et, plus spécialement, les pays en développement, ont visé, en fait, à intensifier leurs efforts en vue d'une croissance économique soutenue, à contrecarrer les effets des relations internationales inéquitables et à liquider le sous-développement.

Les derniers événements montrent que les processus intégrationnistes ont pris un nouvel essor et ont acquis de nouvelles dimensions. L'élargissement sans précédent de l'Union Européenne, les efforts soutenus des Etats-Unis d'Amérique de jeter les bases d'une zone de libre échange au niveau des deux Amériques, constituent autant de preuves manifestes du dynamisme du régionalisme.

Les blocs régionaux stimulent les échanges internationaux et ne les empêchent pas, comme certains spécialistes l'ont supposé, qui appréciaient la régionalisation comme une tendance de créer un espace commercial fermé et d'entraver la globalisation. L'analyse comparée des processus de régionalisation en évolution dans les trois grandes régions, met en évidence que, à ce jour, aucune zone n'est organisée comme un bloc fermé envers l'extérieur. L'Europe est l'exemple le plus éloquent, pour la manière dont la

création d'un marché commun régional peut contribuer à une plus grande ouverture vers le reste du monde, en accentuant les interdépendances économiques et en ouvrant les portes au phénomène de la globalisation.

Le groupements régionaux et sous-régionaux apparus pendant l'entre-deux guerres à caractère d'intégration économique, ont eu pour objectifs l'harmonisation et la concentration de leurs politiques économiques, assurant, en fonction du degré d'intégration convenu, la libre circulation des produits, des services, des capitaux, de la force de travail.

A l'heure qu'il est, on peut apprécier que l'Union Européenne représente le plus performant système intégratif de type régional, considéré par certains comme une approximation avancée du processus de globalisation qui a pris ampleur, surtout grâce à l'extension des activités des sociétés transnationales au-delà des frontières du pays d'origine. Aussi, lorsqu'on parle de la globalisation de la Roumanie, on ne peut pas le faire indépendamment de son intégration dans les structures de l'UE, dans le contexte de la préfiguration d'un marché globalisant, ayant des conséquences accrues tant sur le système économique, que sur tout le système social.

2. La Roumanie en route vers l'intégration

2. 1. L'Etape de Transition

La Roumanie fait partie de ces pays du centre et de l'est du continent européen qui ont traversé, après la Seconde Guerre Mondiale, en moins d'un demi-siècle, deux expériences d'ampleur. Le premier processus a représenté la transition de la société démocratique, basée sur l'économie de marché, à la société totalitaire, à une économie super-centralisée ; le second processus est représenté par la transition en sens inverse. Les deux transitions, similaires par leurs effets: changement du système politique, social, économique, mais diamétralement opposé comme direction, ont été accompagnées par toute une série de transformations à implications dans toutes les sphères, en générant divers chocs pour la société et l'individu.

Cette transition après 1989, a été, malheureusement, plus difficile pour la Roumanie, puisque l'exercice de la démocratie dans un pays subjugué jusqu'il n'y a pas longtemps, par un régime totalitaire, et le passage d'une économie centralisée à une de libre, de marché, on ne peut pas réaliser sans difficultés, dans les conditions de résultats limités des expériences du « socialisme de marché » et des déséquilibres macro-économiques en évolution, qui ont poussé les pays d'Europe Centrale et de l'Est vers les réformes postsocialistes fondamentales.

L'on peut observer que les réformes de l'Europe Centrale et de l'est ont été fondamentalement différentes des réformes des autres pays, parce qu'elles englobent simultanément les secteurs suivants: économique, social et politique, dépassant la simple réduction du secteur d'Etat de l'économie ou la démocratisation de la vie politique. La plupart des analystes de la transition à l'économie de marché circonscrivent les réformes à trois domaines ou types de politiques économiques:

1. Politiques monétaires-en devises, fiscales et des revenus, lesquelles, à leur tour, sont sujettes à des projets de réforme fondamentales ;
2. Politiques qui supposent l'élimination des diverses restrictions dans le déroulement de l'activité économique, y compris la clarification des droits de propriété, du contexte commercial ;
3. Transformations institutionnelles fondamentales, à partir de la transformation de la propriété d'Etat, mais aussi la réforme fiscale ou la formation de grandes institutions comme la Bourse de valeurs, les institutions d'intermédiaire financière, etc.

La nécessité de la transformation systémique dans l'Europe centrale et d'est a résulté tant des modifications du système politique (passage d'un système démocratique) que de la crise profonde de système des économies socialistes, planifiées d'une manière centralisée et de leur organisation d'intégration économique CAER. Le but et la cible de la transformation systémique étaient clairs: la constitution d'économies de marché modernes. Une place importante dans ce processus est détenue par la redéfinition du rôle de l'Etat, la réforme du cadre juridique et des institutions administratives.

Après 1989, le développement du secteur particulier, la privatisation et la restructuration des entreprises, la redéfinition du rôle de l'Etat par des réformes, la modernisation du système informationnel ayant toutes le rôle de faire en sorte que l'économie de la Roumanie devienne une de fonctionnelle, apte à s'intégrer dans les structures économiques de l'UE, ont constitué un aspect important dans notre pays.

2. 2. Pas importants pour la Roumanie, avant-coureurs de l'adhésion

La Roumanie a été l'un des premiers pays d'Europe Centrale et d'Est (CCE) qui s'est orienté et a exprimé son souhait d'adhérer à la plus performante construction d'Etats du monde – l'Union Européenne (UE).

Par l'Accord Européen du 1^{er} février 1995, par quoi s'instituait une association entre la Roumanie, d'une part et les Communautés Européennes et les Etats membres, d'autre part, on a jeté les bases pour la future adhésion, en admettant que l'objectif final, visé par notre pays, est de devenir membre à part entière de l'UE et que l'association a pour but d'aider la Roumanie à réaliser ce desiderata. Vers la fin de 1999, le Conseil Européen a décidé l'ouverture des négociations d'adhésion pour la Roumanie, et au printemps 2000, les négociations ont été déclenchées par chapitres, négociations qui ont été conclues en décembre 2004.

Lors de la réunion de novembre 2002 de Prague, des pays de l'OTAN, la Roumanie a été acceptée dans l'Alliance Nord-Atlantique, et en 2003, le Sénat des Etats-Unis a reconnu l'économie de la Roumanie comme une économie de marché fonctionnelle, ces deux événements étant considérés comme un tournant dans l'histoire moderne, qui ont changé en bien le statut économique-politique européen et international de la Roumanie. Ces événements ont constitué un exercice utile dans le parcours de la route vers l'adhésion à l'UE.

En décembre 2004, le Conseil Européen a consigné la fermeture officielle des négociations concernant l'adhésion de la Roumanie à l'UE et a établi le calendrier officiel d'adhésion dans deux étapes: 1) la signature du Traité d'Adhésion et 2) l'adhésion proprement-dite le 1 janvier 2007.

L'acte de l'adhésion de la Roumanie à L'UE, matérialisé le 1 janvier 2007, a signifié pour notre pays une option pour la globalisation en variante européenne, ceci déterminant des modifications structurales tant au niveau de l'économie qu'au niveau de toute la société roumaine.

2. 3. Quelques atouts de la Roumanie, dans le processus d'intégration européenne

Par comparaison à d'autres Etats qui ont adhéré à l'UE, la Roumanie a eu une série d'atouts, parmi lesquels il vaut citer les suivants:

- Ce fut le seul pays de la région qui a réussi à acquitter totalement sa dette externe, au printemps 1989, ce qui veut dire que la Roumanie figure parmi les Etats les plus crédibles de l'histoire moderne¹ ;
- Elle a été et le seul pays de ceux qui ont adhéré dans la première décennie du XXI –e siècle à l'UE, avec un degré accru de sûreté énergétique²;

¹ Nul autre pays de l'empire totalitariste n'a été, n'est et probablement ne sera pas, pendant longtemps, capable d'acquitter intégralement ses dettes publiques externes.

- Un autre avantage pour notre pays est constitué par les proportions régionales (la surface avec le plus grand potentiel humain) et l'emplacement économique-géographique³;

Tous ces avantages, ainsi que d'autres facteurs importants, ont contribué favorablement au développement économique de la Roumanie, dans les années précédant l'adhésion à l'UE et pendant la première année d'après. Comparativement à d'autres Etats de l'UE, les rythmes de croissance économique pour notre pays ont été consistants. Par exemple, la croissance du PIB dans les années 2001 – 2002 a été de 6%, ce qui devance la plupart des Etats de l'UE.

Par rapport aux anciens membres de l'UE, marqués par une lente croissance, la Roumanie fait partie de la catégorie des agneaux badins de l'UE, aux côtés de la Bulgarie, le Chypre, la Tchéquie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ayant une croissance annuelle entre 5% et 12%).

Les Etats de l'Europe ont (selon une prognose à moyen terme), une croissance économique très différenciée. Lorsqu'on entre dans un club, il se comparera inévitablement avec les autres membres, mais les comparaisons ne conduisent toujours à des conclusions utiles, parce que tous les membres ne sont pas pareils.

3. L'intégration européenne de la Roumanie, un pas important vers la globalisation

Afin d'argumenter pourquoi l'intégration de notre pays dans les structures européennes représentent une grande ouverture, un pas important vers la globalisation, il faut argumenter pourquoi ce système intégratif en est un de type globalisateur, et non pas un système régional de nature à concentrer la souveraineté des Etats émergents entre les mains d'un seul organisme communautaire.

Pour comprendre pourquoi l'Union Européenne représente une approximation avancée de la globalisation, il nous faut comprendre le rapport entre globalisation et intégration.

Dans une première acception, le processus d'intégration européenne peut être considéré comme la réponse politique aux exigences de la globalisation, un effort des Ouest-européens d'assurer la gestion des effets de la globalisation à l'échelle régionale par une forme de gouvernance où les politiques promues visent l'extension du rôle des Etats et la consolidation des frontières entre eux et le reste du monde. Dans ce contexte, la création des institutions supranationales, constitue la réponse aux réactions inadéquates des Etats confrontés aux provocations externes que la globalisation suppose. Il est pourtant difficile d'argumenter que les institutions supranationales originaires de l'UE sont nés justement pour faire face à la globalisation⁴.

Le marché unique et l'UEM (Union Monétaire Européenne) sont des exemples évidents de libéralisation, qui facilitent une approche pro-globalisation. L'élément principal de la globalisation est représenté par le commerce international. A ce niveau, la globalisation est facilitée par la libéralisation du commerce et par les investissements, et constitue un processus où les parties impliquées, comme le prouve l'histoire, gagnent. Pourtant, la tendance des Européens est de voir plutôt les risques de la globalisation que les bénéfices.

Il est nombre de points de vue, en ce qui concerne le processus européen d'intégration et sa relation avec la globalisation/mondialisation, par l'analyse desquels on peut esquisser/brosser quelques points clé du modèle européen de globalisation:

1. L'acceptation des principes de la libéralisation – la Direction générale du Commerce de la Commission Européenne est d'accord que la libéralisation constitue un facteur utile et nécessaire à la garantie d'un haut niveau de développement.

² Actuellement, le coefficient d'indépendance énergétique représente 80%, et, selon les estimations (jusqu'en 2012 – 2013), la Roumanie deviendra l'un des plus grands exportateurs d'énergie électrique de la région – voir la Revue Roumaine de Statistique no. 4/2008. « L'évolution économique de la Roumanie dans l'UE : résultats préliminaires et perspectives », Professeur d'Université Mihai Patras, p. 52.

³ La Roumanie se trouve au Carrefour des plus importantes voies reliant l'Europe à l'Asie et à l'Afrique.

⁴ Marin Dinu, Cristian Socol, Marius Marinas, deuxième édition, *Le modèle européen d'intégration*, Editions Economiques, Bucarest, 2007, pp. 45 – 46.

2. La croissance de la transparence des institutions communautaires.
3. L'harmonisation de la globalisation (commerciale) avec la finalité du modèle, au sens de la réduction de la pauvreté.
4. La protection de certains domaines, pour lesquels priment la logique de la protection sociale, ainsi que celle culturelle et non pas la logique du marché (domaines comme l'agriculture, la santé publique, l'environnement)⁵.

Dans les termes de la Commission Européenne, le modèle européen représente une troisième voie dans la direction de la mondialisation, une voie de milieu entre protectionnisme et l'ouverture incontrôlée de l'économie.

L'évolution dans la direction de la mondialisation peut nous être suggérée non seulement par l'analyse économique, mais aussi par une analyse à connotations politiques. Le niveau du développement d'un système de gouvernance sur plusieurs paliers (local, régional, national, intergouvernemental et supranational) peut nous indiquer son évolution dans la direction de la globalisation. La compatibilisation des structures économique-régionales avec les principes globaux montre l'inclinaison manifeste à un système global incluant comme instances fonctionnelles la régionalisation et le localisme.

L'intégration régionale peut être considérée une étape précédant un système global. Le processus d'intégration européenne (considérée par d'aucuns comme une globalisation régionale), est un exercice de globalisation, si on peut dire, par lequel apparaît un système supra-étatique de gestion des forces économique, politique, culturelle, militaire, etc. L'intégration régionale met en évidence la nécessité de la solution de la question des cessions de souveraineté en tant qu'attribut gestionnaire des Etats. Sur le plan européen, la régionalisation est connue comme un processus d'intégration économique à l'échelle continentale ; à cette fin, l'UE promeut une réglementation des marchés, qui assure une efficacité élevée de l'économie de marché.

La réussite de l'intégration a beaucoup dépendu de la capacité de l'UE de constitutionnaliser la globalisation, aussi dans l'analyse de l'intégration, sa forme commerciale n'est-elle la plus importante, mais sa construction institutionnelle.

Le modèle économique européen, auquel s'est allié la Roumanie aussi, par les instruments et les politiques préconisées, tente de consolider le critère de la justice sociale, établissant comme des objectifs prioritaires:

- L'augmentation de l'occupation et la réduction du chômage, qui dans certains pays de l'UE atteint de très hauts niveaux, surtout parmi les jeunes, les immigrants, les femmes et les personnes plus âgées ;
- La réduction des décalages entre pauvres et riches, au niveau d'individus, groupes sociaux et Etats membres de l'UE et l'amorce de la tendance de croissance de ces décalages ;
- L'affirmation de l'identité de l'UE à l'échelle internationale ;
- La consolidation, en vertu du droit communautaire, du corps de la législation adoptée par les institutions européennes avec les traités fondés ;
- Le développement d'une zone de liberté, sécurité et justice rattachée au fonctionnement du marché interne et particulièrement à la libre circulation des personnes ;

4. Conclusions

Même si les analyses comparées relèvent des aspects contrariants concernant le modèle intégratif UE, ce qui compte est le fait que, sur tous les modèles d'intégration se préfigurant sur notre planète, le modèle européen a les traits les plus marqués par rapport à sa phase de maturité: la fondation de la société

⁵ Marin Dinu et alii, *op. cit.*, p. 48

européenne de type global. On peut affirmer que le modèle européen d'intégration est parti d'éléments économiques, pour qu'à présent il fonctionne comme une Union Economique et Monétaire, un système sui generis de gouvernement transnational s'est structuré et la génération de processus identitaire se prépare pour une société européenne de type post-national, par la construction de l'union politique. Le modèle européen d'intégration – comme approximation avancée du processus de globalisation – a des traits plus qu'originaux; ceux-ci sont même fonctionnels dans le spectre de significations du paradigme de la globalisation. Ces traits sont de nature à faire la différence entre les aspects déviants du modèle américain, où la phénoménologie pré-globale simule les algorithmes du monde global. Nous découvrirons que l'europanisation est une formule essentiellement de type global alors que l'américanisation est une extension absolue du fonctionnement du système pré-global⁶.

A coup sûr, l'adhésion à l'UE représente une page importante dans l'histoire de la Roumanie et une large ouverture de notre pays au progrès, à tous les niveaux. La création du marché libre unique, le passage à la monnaie européenne, l'allocation des fonds européens de développement économique pour notre pays, l'institution d'un cadre législatif et institutionnel europanisé, de nature à soutenir cette intégration, etc., ont été de nature à changer radicalement la physionomie de la Roumanie en quelques années seulement. Le progrès économique a été et est soutenu par un cadre législatif harmonisé avec les normes communautaires en vigueur, comme avec un gouvernement basé sur les nouvelles politiques et stratégies européennes.

Pratiquement, l'intégration de la Roumanie dans l'UE, signifie une plus grande ouverture au processus de globalisation, pour que la conception même européenne om nous sommes impliqués est en mesure d'influencer d'une manière significative le processus de la mondialisation non seulement au niveau régional mais aussi au niveau mondial.

5. Bibliographie

- Dinu M., Socol C., Marinaș M. (2007). *Modelul european de integrare*, București: Editura „Economică” ediția a doua.
Popescu H. Gh. (2007). *Economie europeană*, București: Editura „Economică”.
Stănescu V. (2005). *Știința Globalizării*, București: Editura „All Beck”.
Academia Română – Societatea Română de Statistică, Fundația Națională Pentru Știință și Artă, *Cunoașterea României-membră a Uniunii Europene*, Editura Economică, București 2007.
Friedman L. Th. (2008). *Lexus și măslinul*, Iași: Editura „Polirom”, Ediția a doua revizuită.
Friedman L. Th. (2007). *Pământul este plat. Scurtă istorie a secolului XXI*, Iași: Editura „Polirom”.
Echkenazi J. (2008). *Ghidul Uniunii Europene*, București: Editura „Niculescu”.
Bari I. (2001). *Globalizare și probleme globale*, București: Editura “Economică”.
Beck U. *Ce este globalizarea ? Erori ale globalismului-răspunsuri la globalizare*, Editura “Trei”, 2003, București.
Cace S. (2004). *Statul bunăstării. Evoluții și tendințe*, București: Editura “Expert”.
Marin D. (2004). *Globalizarea și aproximările ei*, București: Editura “Economică”.
Niculescu N. G., Adumitrăcesei I.D. (2001). *România pe calea integrării economice europene*, București: Editura “Economică”.
Popescu I., Bondrea, A., Constantinescu Mădălina (2004). *Globalizarea, mit și realitate*, București: Editura “Economică”

Revues

- Revista Română de Statistică nr.4/2008.
Revista Română de Statistică nr.8/2008.

⁶ Marin Dinu et alii, *op. cit.*, pp. 9 - 13